

CR formation PES/contractuels.

Mercredi 11 octobre.

Ecole Nézès, 14h - 15h30

Intervenants : Mmes Benoît (Psychologue scolaire Kourou 2), Mazel (Maîtresse G, secteur Kourou 2), M Drouet (CPC généraliste Kourou 2)

Présentation de l'ordre du jour :

- Tableau des souhaits de formation des PES/contractuels ;
 - Intervention de Mmes Benoît et Mazel : le RASED
 - Intervention de M Drouet : le cahier journal.
 - Questions diverses, présentation de la prochaine formation (8 novembre).
-
- 1) Une affiche format A 3 est à disposition pour les PES/contractuels pour y exprimer des besoins de formation. Ils sont invités à y réfléchir et à noter leurs idées en fin de formation.

 - 2) Intervention de Mme Benoit/Mme Mazel

Emergence des représentations sur le métier de psychologue scolaire : intervention sur les enfants ayant des troubles de l'apprentissage, du comportement, sur des souffrances exprimées ou connues.

Définition de la notion d'enfant/élève. L'enfant devient élève à l'école.

Sens de l'école pour l'enfant : pour « faire plaisir » aux parents. En cas de démission, opposition ou absence parentale, pour faire plaisir à l'enseignant, adulte référent et support de l'investissement affectif de l'enfant et ayant, entre autres rôles, celui de lui renvoyer une image valorisante et constructrice.

L'enfant exprime par des comportements « hors normes » une souffrance.

L'enseignant doit réussir à exercer une **autorité bienveillante**, malgré la difficulté de gestion de l'enfant, souvent débordant dans l'expression de celle-ci. Le psychologue a pour rôle de la comprendre, d'en repérer les raisons et d'engendrer par ses actions diverses avec l'enfant, sa famille et les partenaires de l'école, une modification de la situation délétère pour l'enfant. Le psychologue replace peu à peu l'enfant dans une représentation positive de l'élève par son enseignant afin que celui-ci ajuste ses réactions spontanées, son attitude professionnelle et ses objectifs scolaires.

L'école est un catalyseur des souffrances de l'enfant. Elle est, par la présence d'interlocuteurs offerts à l'enfant, l'endroit de l'expression de ses difficultés. Elle doit être le lieu dans lequel un enfant qui se sentirait menacé à l'extérieur de l'école, peut se déposer, protégé de ses pairs, des comportements adultes négatifs ou malveillants, des échecs.

Le rôle du maître G : Il intervient auprès des enfants qui n'ont aucun désir, aucune attente vis à vis de l'école, qui n'ont pas compris le sens de l'école, en besoin d'aide relationnelle, il offre un espace d'écoute. Il replace l'enfant dans son rôle d'élève, par une écoute, une compréhension des souffrances exprimées par les comportements. Il offre lui offre un espace de réflexion et d'élaboration de ses émotions. A partir du jeu , il essaie de changer les représentations de l'enfant sur le monde qui l'entoure et de l'amener à transformer sa relation au monde et aux autres pour lui permettre de devenir élève.

Attention : l'enseignant doit bien cerner les enfants à problématiques relationnelles. Bien préparer sa classe en tenant compte des niveaux d'acquisition de compétence des élèves (travail individualisé), établir un cadre clair, cohérent, constant (règlement de classe) permet de sécuriser des élèves fragiles, mais qui grâce à l'autorité bienveillante de l'enseignant trouveront leur place dans la classe. N'émergeront que les élèves à besoins particuliers.

Le travail est en étroite collaboration avec les parents (L'autorisation parentale est à ce titre essentielle d'un point de vue institutionnel, mais aussi comme une preuve tangible de l'intérêt familial pour des progrès de l'enfant), pour que la perception des attendus de l'école soit convergente.

Un enfant posant des problèmes dans une classe concerne l'ensemble de l'école. L'équipe éducative est une instance de réflexion et de prise de décisions pour répondre ensemble aux difficultés de l'enfant.

Démarche institutionnelle : les enseignants peuvent alerter le RASED (fiches dans l'école), tout au long de l'année scolaire, en remplissant avec précision les motifs de la demande, pour une prise en charge efficace.